

## COMPTE-RENDU

**DE LA SEANCE DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2013 – 17 H 30**

*AFFICHE EN MAIRIE LE MARDI 17 SEPTEMBRE 2013*

Le seize septembre deux mille treize à dix sept heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le dix septembre deux mille treize, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Louis NEGRE, Sénateur-Maire de Cagnes-sur-Mer.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs

NEGRE – BANDECCHI - MARTIN – CORBIERE - ROSSO – PIRET - CONSTANT  
LUPI – GAGNAIRE - TRASTOUR – ANTOMARCHI - ALBERT-RIGER – GUIDON  
SPIELMANN – POUTARAUD – ALLEMANT – RUSSO – LEOTARDI - SALAZAR  
RAIMONDI - BOTTIN – CORDERO – SASSO - BONNAUD – PROVENCAL - AMOROZ  
GERMANO – GAGGERO - BENSADOUN – SANTINELLI – NATIVI - OBRY –  
BURRONI

POUVOIRS RECUS DE :

M. ANGLADE à M. Rosso  
Mme CHANVILLARD à Mme Bandecchi  
Mme CHABOUHA à Mme Corbière  
M. PIETRASIAK à M. le Maire  
Mme IANNARELLI à M. Martin

ABSENTS : Mmes TAIANA, LARTIGUE, CAVENEL – MM. GINOUVIER, JEAN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. ALLEMANT

\* \* \*

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17 H 30 et passe la parole au benjamin de l'assemblée, M. Allemant qui procède à l'appel des présents.

\* \* \*

**Musées – Acquisition d’objets et de documents concernant Pierre-Auguste Renoir**

Rapporteurs : M. le Maire - M. CONSTANT

Les musées de Cagnes-sur-Mer viennent d’être informés qu’une vente aux enchères concernant Pierre-Auguste Renoir allait être organisée par la maison « Heritage Auctions » le 19 septembre prochain à New York. Elle comprend un fonds de documents d’archives, de lettres et de photographies du plus haut intérêt, acheté en 2006 par la galerie RIMA Fine Arts aux héritiers de Claude Renoir, fils du peintre. Cette vente publique constitue une opportunité exceptionnelle pour les institutions et les collectionneurs intéressés par Renoir. En effet, il s’agit certainement du dernier fonds cohérent le concernant encore en mains privées et il est très probable qu’aucune vente d’archives et d’objets de Renoir de cette importance n’aura plus lieu après celle-ci. Cet intérêt majeur est confirmé par la Conservatrice des Musées de Cagnes et par le Musée d’Orsay et sa Conservatrice en charge des collections impressionnistes, ce qui permettra de solliciter une subvention auprès du Fonds Régional d’Acquisition pour les Musées (FRAM).

Aussi, au moment où le Musée Renoir a fait l’objet d’une rénovation de grande ampleur, il apparaît essentiel pour la ville de saisir cette occasion unique d’enrichir ses collections en acquérant éventuellement certains lots les plus étroitement liés à la vie de Renoir et de sa famille dans le sud de la France et notamment à Cagnes.

Ainsi, les lots suivants retiennent particulièrement l’attention, par ordre de priorité :

- Lot n°89020 : documents, archives, photographies relatifs à la construction de la maison des Collettes (acquisition de la propriété, directives données par Aline, photographies, notamment de la maison en construction, de l’atelier de plein air, vue du paysage depuis le balcon...) (estimation : 4000 à 6000 \$).

- Lot n°89133 : environ 114 négatifs de photographies sur plaques de verre, représentant la famille Renoir et ses amis (Renoir lui-même, Aline, Pierre, Jean et Andrée Heuschling, son épouse, Claude, Paulette, son épouse, et Paul, son fils, Gabrielle, Pierre Bonnard, Albert André et son épouse, George Besson et son épouse, Ambroise Vollard, Cézanne et sa famille, Matisse...) ainsi que des œuvres de Renoir (dont le moule de la *Maternité*) ; un grand nombre de ces photographies ont été prises aux Collettes, dans le jardin ou dans la maison (estimation : 10 000 à 15 000 \$).

- Lot n°89058 : lettre d’Auguste à Jean Renoir, le priant de demander à Durand-Ruel une photographie du tableau de la *Maternité*, liée à la genèse de la sculpture sur le même thème dont le musée expose un bronze et trois plâtres (datée du 15 septembre 1914 aux Collettes) (estimation 2000 à 3000 \$).

- Lot n°89048 : Lettre d’Auguste Renoir à Aline Charigot, dans laquelle il raconte son voyage sur la Côte d’Azur [1883] : description des villes qu’il a traversées (Nice, Marseille, Hyères, Monte-Carlo) et des paysages qu’il a peints, projet d’aller voir Cézanne sur le chemin du retour (estimation : 6000 à 8000 \$).

- Lot n°89069 : bas-relief en céramique dû à Claude Renoir représentant un nu féminin dans un paysage (20,3 x 12,7 cm.) ; cette œuvre encore naïve témoigne des premiers pas de Claude dans cet art, faits à Cagnes sous la direction de son père (estimation : 1200 à 1600 \$).

- Lot n°89134 : environ 165 photos de Renoir, sa famille, ses œuvres (estimation : 3000 à 5000 \$).
- Lot n°89137 : album-photo de la famille Renoir comprenant environ 153 photos, Renoir, ses œuvres, sa famille, les artistes amis et autres proches (Matisse, Cézanne, Vollard, Bonnard, Georges d'Espagnat, Louis Valtat, Maleck André...) (estimation : 5000 à 7000 \$).
- Lot n°89081 : lettre de Monet à Renoir, dans laquelle il le remercie des nouvelles qu'il lui a données et l'assure de son amitié (datée 16 février 1914) (estimation : 7000 à 9000 \$).
- Lot n°89049 : kimono ayant appartenu à Aline, probablement offert par le peintre Umehara lors d'une de ses visites aux Collettes (estimation : 2000 à 3000 \$).

Les estimations sont données hors frais, ceux-ci s'élevant à 25 % du prix d'achat. Par ailleurs, il faut malheureusement craindre que les enchères ne dépassent ces estimations, étant donné le grand intérêt des différents lots.

Les Amis du Musée ont été sollicités pour contribuer à ces acquisitions. Leur choix s'est porté en priorité sur le lot n°89020, qu'ils tenteront d'emporter dans la limite de leurs moyens. De plus, la liste énoncée a été arrêtée en concertation avec le Musée d'Orsay afin que les deux institutions ne soient pas concurrentes lors des enchères, mais qu'au contraire elles contribuent de manière complémentaire au retour en France et à l'entrée dans les fonds publics du plus grand nombre possible de ces documents, archives et photographies capitaux pour l'étude de la vie et de l'œuvre de Renoir. La Conservatrice en charge des collections impressionnistes du Musée d'Orsay doit d'ailleurs se rendre aux États-Unis pour consulter un certain nombre de lots préalablement à la vente et tenter ainsi de recueillir des précisions sur les lots intéressants Cagnes-sur-Mer afin de les communiquer à la ville.

Compte tenu de l'importance et de la rareté de ces documents, photographies et objets, de leurs liens avec la présence de Renoir à Cagnes, et de l'opportunité d'enrichir le fonds permanent du Musée Renoir,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** d'acquérir les lots suivants par ordre de priorité, pour une somme totale maximale de 50 000 € frais compris qui sera versée auprès de la maison de vente ; les crédits étant inscrits au budget 2013 section investissement chapitre 21. Il est précisé que lesdites priorités pourront être modulées en fonction du montant atteint par chaque enchère, du succès ou non de l'acquisition projetée par les Amis du musée et des précisions sur les différents lots que pourra apporter le Musée d'Orsay :
  - Lot n°89020 : documents, archives, photographies relatifs à la construction de la maison des Collettes.
  - Lot n°89133 : environ 114 négatifs de photographies sur plaques de verre, représentant la famille Renoir et ses amis ainsi que des œuvres de Renoir.
  - Lot n°89058 : lettre d'Auguste à Jean Renoir du 15 septembre 1914.
  - Lot n°89048 : lettre d'Auguste Renoir à Aline Charigot, écrite depuis la Côte d'Azur [1883].
  - Lot n°89069 : bas-relief en céramique dû à Claude Renoir représentant un nu féminin dans un paysage (20,3 x 12,7 cm.).

- Lot n°89134 : environ 165 photos de Renoir, sa famille, ses œuvres.
- Lot n°89137 : album-photo de la famille Renoir comprenant environ 153 photos, représentant Renoir, ses proches et ses œuvres.
- Lot n°89081 : lettre de Monet à Renoir du 16 février 1914.
- Lot n°89049 : kimono d'Aline.

Une demande de subvention auprès du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM) sera faite en fonction des éventuelles acquisitions.

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

Le Maire

Louis NEGRE